

PORTFOLIO - GUIDE DE PRÉPARATION

Programme de **DESS en design d'intérieur**

Les candidats au programme de DESS en design d'intérieur doivent soumettre des exemples de travaux réalisés dans le cadre de leur formation académique et, si cela est pertinent, dans le cadre de leurs activités professionnelles. Ce guide pour la préparation du portfolio a été élaboré par le Comité de programme du DESS en design d'intérieur afin d'aider les candidats dans la préparation de leur dossier de candidature.

Nombre et type de travaux

Les exemples de travaux personnels qui seront soumis devront démontrer l'étendue et la profondeur des connaissances et des habiletés du candidat ainsi que ses intérêts. Le comité chargé de la sélection des candidatures portera une attention particulière aux travaux qui témoignent d'une préoccupation pour les problématiques de design soulevant des enjeux sociaux ou des enjeux pertinents pour la discipline. Le Comité considérera les types de travaux suivants comme pertinents : graphisme, photographie, peinture, dessin à main levée, dessin d'architecture, analyse de bâtiments, dessin réalisé par ordinateur, photographie de maquette, et tout autre type de travail susceptible de montrer les capacités, les connaissances et l'expérience du candidat. Trois exemples de projets de design d'intérieur (étudiants et/ou professionnels) devront être présentés, à l'aide du rassemblement des documents suivants : plans, coupes, élévations, axonométries, détails de construction et perspectives de projets réalisés en atelier, avec des indications sur la démarche conceptuelle et sur le développement du projet depuis les intentions initiales jusqu'à la présentation finale. Le Comité responsable de la sélection évaluera aussi la qualité et la créativité de la présentation du portfolio.

Les candidats devront s'assurer d'une bonne reproduction des traits, des formes, des couleurs, et de toutes autres caractéristiques visuelles, en format numérique. Les diapositives, négatifs, transparents, vidéo, supports numériques (clé USB, CD), etc. ne sont pas acceptés. Chacun des exemples devra être clairement identifié et daté, fournir une description du travail en tant que tel (sujet, objectifs, etc.), ainsi qu'une indication des circonstances de son élaboration : études (niveau dans le programme d'études, objectifs pédagogiques, thèmes libres ou imposés), travail professionnel (contexte, objectifs, projet). Préciser également l'année et le trimestre de réalisation du travail, s'il a été développé individuellement ou en équipe, le nom du tuteur et le nombre de semaines qui ont été consacrées au travail.

Dimension et modalités d'envoi du portfolio

Une version numérique en format PDF est exigée qui **ne doit pas dépasser 8 MB**. Pour l'envoi :

- Nommer le fichier de la façon suivante : Nom-Prénom-PortfolioCPB
- Téléverser le portfolio exigé via le Centre étudiant.
- Sélectionner la tuile « Tâches » - Dans la liste de tâches cliquer sur la tâche « Portfolio » - Cliquer sur le bouton vert « Téléverser »

Attention - Si le bouton vert « Téléverser » n'apparaît pas, contactez genevieve.bedard.1@umontreal.ca.